

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 13 juillet 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/07/13-0/09****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20180713-lmc100000017548-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 17/07/2018

Réception Préfet : 17/07/2018

Publication RAAD : 13/07/2018

Procès-verbaux, Décisions du Président, Désignations, Autres

OBJET : Représentation du Département au sein de divers organismes.

En application de l'article L. 3121-23 du Code général des Collectivités territoriales, il appartient au Conseil départemental de désigner les Conseillers départementaux ou d'autres personnalités qui représenteront le Département au sein de divers organismes.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, notamment dans son article L. 3121-23,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/09 A du 22 mars 2018, en ce qu'elle concerne la représentation du Département au sein d'Ile-de-France Mobilités (IDFM) et le Syndicat mixte Paris-Métropole,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : de rapporter les dispositions des délibérations susvisées en ce qu'elles procédaient à la désignation des représentants du Département au sein des organismes dont la liste est annexée à la présente délibération.

Article 2 : que les élus désignés siègeront au sein des organismes dont la liste est annexée à la présente délibération jusqu'à la fin de leur mandat départemental, sans qu'il soit fait obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (38) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI qui a donné pouvoir à M. Denis JULLEMIER
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIÉRIOT
Mme Daisy LUCZAK
Mme Isoline MILLOT
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA qui a donné pouvoir à Mme Laurence PICARD
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO qui a donné pouvoir à M. Xavier VANDERBISE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (6) :

Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Julie GOBERT
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Virginie THOBOR



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne